

SÉANCE DU 6 JUILLET 2020 HUIS CLOS

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 6 juillet 2020 à 19H00 à huis clos et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5 est absent avec motif.

Assistent également à la séance, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et Mme Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

L'inspecteur à la voirie est aussi présent.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2020-071 **Séance à huis clos**
résolution no 2020-071

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, date du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Germain Boutin, Appuyé par Martha Lévesque et résolu unanimement : « Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer tout en respectant les consignes de distanciation.

ADOPTÉ

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2020;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*

- 8.3 – *Inspecteur en voirie*
- 8.4 – *Dépôt des p.v. de la MRC;*
- 9- Borne de numéro civique;
- 10- Programme de la TECQ (Résolution);
- 11- Cueillette et transports des matières résiduelles;
- 12- Demande des Centres communautaires;
- 13- Varia ouvert;
- 14- Période de questions;
- 15- Fin de la séance.

2020-072 **résolution no 2020-072**

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 juillet 2020.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1er juin 2020

2020-073 **résolution no 2020-073**

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1er juin 2020 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2020-07-06 été remise aux membres du conseil.

2020-074 **résolution no 2020-074**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que la correspondance 2020-07-06 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Journal Le Haut St-François – Invitation à l'assemblée générale annuelle le 29 juin à 19h00 à l'hôtel de ville de Westbury.

2- Message au nom de Dominic Provost, dg de la MRC du Haut St-François – Demande d'appui concernant la demande d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables auprès du MAMH (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2020-06-30 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (formation)	281.69 \$
20	Matériaux Prévost Inc. (Bois pour pavillon)	44.86 \$
24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	4 369.70 \$

26	M.R.C. du Haut-Saint-François (Télépho., tech. Info)	449.64 \$
32	Nielsens et fils garage (Essence)	556.71 \$
33	Fond d'information sur le territoire (mutations)	12.10 \$
70	Marcel Blais (service de pelle ponceau ch. Russe)	3 104.32 \$
78	Transport et excav. Jocelyn Ménard (rech.#4, grader)	57 705.73 \$
91	Service d'entretien EA (extincteur)	77.90 \$
128	Gravière Bouchard inc.	35 800.43 \$
136	Somavrac CC inc. (Abat-poussière)	43 580.04 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton (3 ^e versement QP aggro)	50 029.00 \$
255	Scierie Labranche Inc. (rech #1, camion)	49 011.07 \$
256	Scalabrini et Fils inc.(niveuse, circuit 1-2)	5 173.88 \$
257	Régie Haut-Saint-François & Sherbrooke	8 964.26 \$
321	Les Carrières St Dominique Ltée	275.94 \$
382	Lyne Maisonneuve (Agente ressource)	112.50 \$
404	Location Cookshire (Balais méca., nacelle)	471.22 \$
450	Corp. Pétrole Parkland (Ultramar Cook. Fuel tracteur)	78.57 \$
501	Laurie Brazel (Concierge de juin 2019)	300.00 \$
509	Martin Transport Vallée (camion 10 roues)	992.48 \$
511	Installation Sylvain Pelletier inc. (porte de garage)	259.04 \$
516	Faut l'Fer (Entretien Hotel de ville, pavillon)	218,46 \$
519	Lloyd Larry (1 ^{er} Vers. Pelouse 2019)	750.00 \$
545	Labranche Jocelyn (Commun.)	59.24 \$
570	Les Entreprises Yvon Blais & Fils inc.(barre panic, inst.)	1 576.89 \$
	Hydro Québec	790.23 \$
	Remise de juin 2020	3 757.26 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	268 803.16 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil de juin 2020	2 952.65 \$
	Salaire de juin 2020	9 576.64 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	12 529.29 \$
	TOTAL	281 332.45 \$

2020-075 Résolution no 2020-075

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

Aucun compte rendu.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport.

10077

8.3) inspecteur en voirie

Le conseil prend connaissance du rapport.

8.4) dépôt des procès-verbaux de la M.R.C.

Aucun rapport du procès-verbal n'a été déposé.

9) Borne de numéro civique

La directrice générale soumet un modèle de borne civique rouge tel que demandé. Les conseillers sont d'accord avec la proposition de couleur rouge.

10) Programme de la TECQ (Résolution)

La directrice générale informe que la résolution 2019-160 adoptée en décembre dernier attestant la programmation finale de travaux au TECQ 2014-2018 a été adoptée trop vite, le vérificateur ayant fait la reddition en avril le délai est trop long selon la préposée à Québec. Aussi nous devons adopter la résolution à nouveau pour remplacer 2019-160.

2020-076

Résolution no 2020-076

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 et 2018;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTHA LÉVESQUE, ET APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JACQUELINE DÉSINDES ET RÉSOLU QUE La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens et la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation finale de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation finale de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques.

QUE les travaux ont été réalisés.

ADOPTÉE

11) Cueillette et transports des matières résiduelles

La directrice générale informe que l'avis sera dans le journal et le SEAO (service électronique d'appel d'offre du gouvernement) cette semaine et demande quelques ajustements au devis pour la collecte de gros rebuts.

12) Demande des Centres communautaires

La directrice générale remémore la demande faite par les Centres Communautaires du territoire pour un don.

2020-077 Résolution no 2020-077

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que 1 000 \$ chacun soit remis aux deux Centre Communautaire à but non lucratif, pour aider financière suite à la pandémie.

ADOPTÉE

13) Varia ouvert

Il y a discussion concernant le ramassage de vidanges oubliés par le contracteur.

14) Période de Questions

Aucune question.

15) Fin de la séance.

2020-078 Résolution no 2020-078

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 20 H 20.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 6 juillet 2020.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière